BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

IVe REPUBLIQUE

TROISIEME LEGISLATURE DE TRANSITION

Session permanente

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PLENIERE DU MARDI 22 NOVEMBRE 2022

<u>Président de séance</u> :

Monsieur Ousmane BOUGOUMA
Président de l'Assemblée législative de transition

<u>Secrétaires de séance</u> :

- **Monsieur Y. Fayçal Harold**
 Secrétaire de séance

- **Madame Séphorah Anita Soumai**
 Secrétaire de séance

<u>Ordre du jour</u> :

Election du bureau de l'Assemblée législative de transition.

Le Président

Bonjour à tous,
Bonjour honorables députés,
Bonjour à l'administration parlementaire et aux hommes de la presse,
Je vous espère tous en parfaite santé. Il y a un silence quand même inquiétant. Nous aurons une journée chargée et j'espère que tout va bien se passer.

La séance est ouverte.
Monsieur le secrétaire de séance, veuillez procéder à l'appel nominal des députés.

(Monsieur Y. Harold Fayçal THIOMBIANO, secrétaire de séance, procède à l'appel nominal des députés)

M. Y. Fayçal Harold THIOMBIANO
Secrétaire du Bureau d'âge

Merci monsieur le Président.
Mesdames et messieurs les députés, veuillez répondre présent à l'appel nominal.

Monsieur le Président, nous avons :

- **01 député absent excusé ;**
- **01 député absent non excusé ;**
- **68 députés présents ;**
- **01 procuration ;**
- **69 votants.**

Le Président

Merci monsieur le secrétaire de séance. L'Assemblée est toujours en nombre pour délibérer et régler son ordre du jour.

Honorables collègues, je voudrais demander à ce que nous observions une suspension de séance de 1 heure 30 minutes, afin de préparer un certain nombre de choses pour la suite de notre plénière.

Il s'agit de recevoir essentiellement les candidatures, préparer les bulletins de votes, mais aussi préparer les listes pour les commissions générales.

Pour ce faire, les présidents des groupes constitués vont recevoir tout à l'heure les documents y afférents. Il s'agit de listes sur lesquelles chaque député doit pouvoir s'inscrire.

Il sera aussi distribué, tout à l'heure, un formulaire afin qu'on puisse recueillir des informations pour permettre la confection de carte prépayée pour les honorables députés. Je relève que nos anciens collègues peuvent être dispensés de cela, étant entendu que la plupart avait déjà une telle carte.

La séance est suspendue.

La séance est suspendue à 10 heures 21 minutes

La séance est reprise à 14 heures 40 minutes

<u>Le Président</u>

Honorables collègues, je voudrais commencer par vous dire nos excuses pour le retard, c'est pour mieux se préparer afin que tout se passe au mieux.

La séance est reprise.

Mesdames et messieurs, l'ordre du jour de notre séance plénière est consacré, dans un premier temps, à l'élection du bureau de l'Assemblée législative de transition, conformément aux dispositions de l'article 91 de la Constitution ainsi que les articles 12, 13 et 14 de notre règlement.

Et dans un second temps, la mise en place des commissions générales, conformément aux dispositions de l'article 35, alinéa 1er de notre règlement.

Je voudrais rappeler que l'affichage des candidatures a déjà été fait. Relativement à l'élection des membres du Bureau de l'Assemblée législative de transition, les élections se dérouleront au scrutin secret.

En application des dispositions de l'article 13, alinéa 5 du règlement qui dispose que, je cite : « *tous ces scrutins sont secrets et ont lieu à la majorité absolue au premier tour et à la majorité simple au deuxième tour* », fin de citation.

La majorité absolue est égale au moins à la moitié plus un des membres de l'Assemblée législative de transition, c'est-à-dire 36 députés. Selon les dispositions de l'article 12 de notre règlement, le bureau de l'Assemblée législative de transition qui sera élu se compose ainsi qu'il suit :

- 04 Vice-présidents ;
- 04 Secrétaires parlementaires ;
- Un premier questeur, un deuxième questeur.

Je rappelle aussi que, conformément aux dispositions de l'article 5 du règlement de l'Assemblée législative de transition, il est tenu compte du genre dans la mise en place des organes de l'Assemblée législative de transition.

Ce rappel des dispositions du règlement ayant été fait, mesdames et messieurs les députés, un bulletin et une enveloppe sont mis à votre disposition par messieurs les huissiers. Vous disposez d'un bulletin unique sur lequel vous effectuerez en même temps votre choix sur les 03 élections. Il vous suffira de porter en face du nom et prénom du candidat que vous aurez choisi, pour chaque élection l'une des mentions suivantes : « Pour », « Contre » ou « Abstention ».

J'espère que les honorables collègues ont leur bulletin et leur enveloppe. Il s'agit donc d'un bulletin unique sur lequel on a les 03 élections. L'élection des vice-présidents, celle des secrétaires parlementaires et celle des deux questeurs.

Dans l'isoloir vous cocherez devant le nom de chaque candidat que vous aurez choisi « Pour », « Contre » ou « Abstention ». Si vous avez choisi le candidat, c'est bien sûr « Pour ». Je pense qu'on a déjà fait cet exercice « Pour », « Contre » ou « Abstention » et cela ne devrait pas poser de difficultés.

Alors, je vais procéder à l'appel nominal des députés, conformément aux dispositions de l'article 88, alinéa 2, premier tiret du règlement qui dispose je cite : « chaque *député de la transition, à l'appel de son nom, après avoir opéré son choix dans l'isoloir sur un bulletin portant, le cas échéant, la mention « Pour », « Contre » ou « Abstention », dépose ce bulletin sous enveloppe dans l'urne. Ce bulletin ne doit porter aucune mention permettant d'identifier le votant. Toutefois, chaque député de la transition peut déléguer*

son vote à l'un de ses collègues dans les conditions définies à l'article 85 de la Constitution ».

Ainsi, chaque député, après avoir opéré ses choix dans l'isoloir sur le bulletin unique, viendra déposer son bulletin sous enveloppe dans l'une des deux urnes déposées à la tribune.

Alors à la fin du vote, le dépouillement sera fait successivement pour toutes les trois catégories, c'est bien cela ?

(Echanges entre le Président de séance et la Secrétaire générale de l'ALT)

- premier dépouillement, les vice-présidents ;
- deuxième dépouillement, les secrétaires parlementaires ;
- et ensuite les questeurs.

Je rappelle que les candidats aux 04 postes de Vice-présidents sont :

- pour le poste de 1er Vice-président, nous avons un candidat : LOMPO Dafidi ;
- pour le poste de 2e Vice-président, nous avons une candidate : FOFANA Haoua ;
- pour le poste de 3e Vice-président, nous avons 03 candidats : BAKO Wilfried Prosper, DIALLO Ousmane et SOMA Abdoulaye ;
- pour le poste de 4e Vice-président, nous avons un candidat : DIALLO Daouda.

Les candidats aux postes de secrétaires parlementaires sont ainsi qu'il suit :

- 1er secrétaire parlementaire, ZONGO Kiswensida Evariste ;
- 2e secrétaire parlementaire : KANDOLO Linda Gwladys ;
- 3e secrétaire parlementaire : BAMOUNI/KANSONO Esther ;
- 4e secrétaire parlementaire, nous avons deux candidatures : KARAMBIRI Yaya et OUEDRAOGO Adama Yasser.

Les candidats aux postes de la questure :

- 1er Questeur : TRAORE/ILBOUDO Anne Marie Joseph,
- 2e Questeur : NASSOURI Daaga.

Nous allons procéder au vote. Le scrutin est ouvert. Monsieur le Secrétaire de séance, veuillez me rappeler le nombre de votants.

M. Y. Fayçal Harold THIOMBIANO
Secrétaire du Bureau d'âge

Monsieur le Président, nous avons 69 votants.

Le Président

Merci monsieur le secrétaire de séance. Je commence l'appel nominal des députés :

(Le Président de séance procède à l'appel nominal de chaque député, qui passe dans l'isoloir opérer son choix et procède au vote dans l'urne déposée à la tribune à cet effet)

Le scrutin est clos. Je demande aux secrétaires de séance de bien vouloir procéder au dépouillement des bulletins pour l'ensemble des élections.

Nous allons procéder ensuite au décompte des voix pour chacune des élections.

(Les Secrétaires de séance, appuyés par les huissiers, procèdent au dépouillement des votes)

Chers collègues députés, à l'issue du dépouillement, voici les résultats du scrutin après le décompte des voix pour l'élection aux postes de Vice-présidents de l'Assemblée législative de transition :

- 1er Vice-président : monsieur LOMPO Dafidi, 66 voix « Pour » ;

(Applaudissements nourris des députés)

(Le Président de séance invite monsieur LOMPO à se tenir debout)

- 2e Vice-président : Madame FOFANA Haoua, 66 voix « Pour » ;

(Applaudissements nourris des députés)

- 3e Vice-Président : monsieur DIALLO Ousmane, 41 voix « Pour » ;

(Applaudissements nourris des députés)

- 4e Vice-président : monsieur DIALLO Daouda, 56 voix « Pour ».

(Applaudissements nourris des députés)

Alors, je rappelle respectivement que madame FOFANA Haoua a obtenu 66 voix « Pour », monsieur DIALLO Ousmane 41 voix « Pour » et monsieur DIALLO Daouda 56 voix « Pour ».

(Echanges entre le Président et la secrétaire générale de l'ALT)

Il en est ainsi décidé.

Nous passons au décompte des voix pour les postes de secrétaires parlementaires :

(Les secrétaires de séance, appuyés par les huissiers, procèdent au décompte des voix pour les postes de secrétaires parlementaires)

Honorables collègues, après le dépouillement pour les postes de secrétaires parlementaires, les résultats sont les suivants :

- 1er secrétaire parlementaire, monsieur ZONGO Kiswensida Evariste, avec 60 voix « Pour » ;

(Applaudissements nourris des députés)

- 2e secrétaire parlementaire, madame KANDOLO Linda Gwladys, avec 61 voix « Pour » ;

(Applaudissements nourris des députés)

- 3e secrétaire parlementaire, madame BAMOUNI/KANSONO Esther, avec 56 voix « Pour » ;

(Applaudissements nourris des députés)

- 4e secrétaire parlementaire, monsieur KARAMBIRI Yaya, avec 43 voix « Pour ».

(Applaudissements nourris des députés)

Il en est ainsi décidé.

Nous passons enfin au décompte des voix pour l'élection des questeurs.

(Les secrétaires de séance, appuyés par les huissiers, procèdent au décompte des voix pour les postes de questeurs)

Chers collègues, à l'issue du dépouillement pour les postes de questeurs, voici les résultats qui sortent du scrutin :

- 1er Questeur : madame TRAORE/ILBOUDO Anne Marie Joseph, avec 67 voix « Pour » ;

(Applaudissements nourris des députés)

- 2e Questeur : monsieur NASSOURI Daaga, avec 65 voix « Pour ».

(Applaudissements nourris des députés)

Il en est ainsi décidé.

Je félicite les membres du Bureau de l'Assemblée législative de transition pour leur élection et je leur souhaite plein succès dans l'accomplissement de leur mission.

Le premier point de notre ordre du jour consacré à l'élection du bureau de l'Assemblée législative de transition est ainsi épuisé.

Nous allons poursuivre notre séance avec la mise en place des commissions générales de l'Assemblée législative de transition et leur bureau.

Alors, je rappelle que nous avons 05 Commissions générales et aux termes des dispositions de l'article 36, alinéa 3 de notre règlement, le Président de l'Assemblée législative de transition ne peut faire partie d'aucune commission générale. Toutefois, il peut assister à toutes les séances des commissions sans prendre part au vote.

Et l'article 4 dispose que : « *tout député de la transition doit être inscrit dans une seule commission générale* ».

A présent, j'invite les députés inscrits à la Commission des Affaires générales, institutionnelles et des Droits humains (CAGIDH) à rester dans la salle, en vue de la mise en place du bureau de cette commission.

Honorables collègues, j'invite les autres députés à rester dans les environs de l'hémicycle. Ne nous éloignons pas. Les commissions générales rentreront progressivement pour la mise en place de leur bureau.

La COMFIB reste à côté.

(Les autres députés qui ne sont pas membres de la CAGIDH se retirent de l'hémicycle)

Honorables collègues, je vais donner lecture des députés inscrits.

Liste des membres de la Commission des Affaires générales, institutionnelles et des Droits humains (CAGIDH) avant de revenir sur le bureau. Sont inscrits à la CAGIDH, les députés :

- OUEDRAOGO Bangré Levis ;
- GUITI Lassina ;
- OUEDRAOGO Adama Yasser ;
- TAPSOBA Lin Désiré ;
- OUARE Samadou ;
- KARAMBIRI Yaya ;
- YADA Salif ;
- LOMPO Dafidi ;
- OUEDRAOGO Irmeant François ;
- NANA Basile ;
- DIALLA Moumouni ;
- SAWADOGO Issa ;
- KANDOLO Linda Gwladys ;
- SANGARE Moussa ;
- KOMBASSERE Jean Marie ;
- et une 16e personne s'y inscrira, quand elle validera son mandat.

Mesdames et messieurs les députés, voici les candidats au poste de responsabilité au sein du bureau de la Commission des Affaires générales, institutionnelles et des Droits humains.

Au poste de Président : monsieur OUEDRAOGO Bangré Levis ;

(Applaudissements nourris des membres de la Commission)

Au poste de Vice-président : monsieur GUITI Lassina ;

(Applaudissements nourris des députés de la commission)

Au poste de 1er secrétaire : monsieur OUEDRAOGO Adama Yasser ;

(Applaudissements nourris des députes de la commission)

Au poste de 2e secrétaire, monsieur TAPSOBA Lin Désiré ;

(Applaudissements nourris des membres de la Commission)

Je porte à votre connaissance que selon les dispositions de l'article 38, alinéa 4 du règlement de l'Assemblée législative de transition, toute opposition à cette liste de candidature devrait me parvenir par écrit 1 heure avant, après la formalité d'affichage.

Aucune opposition n'étant parvenue à la présidence de l'Assemblée législative de transition, nous considérons que la Commission des Affaires générales, institutionnelles et des Droits humains a approuvé la composition du bureau.

Sont donc élus au bureau de la Commission des Affaires générales, institutionnelles et des Droits humains, les personnes que je viens d'indiquer aux postes rappelés.

Je voudrais remercier les membres de la Commission des Affaires générales, institutionnelles et des Droits humains et les inviter bien évidemment à rester dans les environs.

Mais avant de vous libérer, permettez-moi de, non seulement féliciter le bureau, mais de dire un mot par rapport à cette Commission des affaires générales, institutionnelles et des droits humains. Comme son nom l'indique, affaires générales, tout ce qui n'échoit pas à toute autre commission, échoit à la CAGIDH. Commission charnière par rapport à plusieurs lois, par rapport aux réformes institutionnelles à venir, vous serez appelés très régulièrement à vous réunir et je sais compter sur vous pour un examen diligent, approfondi pour les réformes, pour les projets de textes qui vont nous être soumis.

Sur ce, je vous invite à rester dans les environs de l'hémicycle et à nous retrouver tout à l'heure.

Je vous remercie.

Messieurs les huissiers, faites entrer les députés de la COMFIB.

(Les députés membres de la CAGIDH se retirent de l'hémicycle pendant que ceux de la COMFIB s'installent)

Honorables collègues de la Commission des Finances et du Budget (COMFIB), je m'en vais donner lecture de la liste des membres et ensuite le bureau. Les députés dont les noms suivent :

- NOMBO Moussa ;
- SANOGO Drissa ;
- YARO Mamadou ;
- KONSEIBO/TIENDREBEOGO Félicienne Marie Pélagie ;
- HAMA Ly ;
- KONE Diakalia ;
- NASSOURI Daaga ;
- SAVADOGO Yacouba ;
- NIKIEMA W. Ambroise ;
- TRAORE/ILBOUDO Anne Marie Joseph ;
- TRAORE Séphorah Anita Soumai ;
- ZOUNGRANA Neimata Brigitte ;
- DIALLO Daouda ; représenté, il a laissé une procuration.
- KAFANDO Yves ;
- FOFANA Haoua.

Je précise que cette commission sera complétée par un absent des forces de défense et de sécurité par la suite.

Honorables collègues, mesdames et messieurs les députés de la COMFIB, voici les candidats aux postes de responsabilité de la Commission des Finances et du Budget :

- au poste de Président : NOMBO Moussa,

(Applaudissements nourris des membres de la commission)

- au poste de Vice-président : SANOGO Drissa,

(Applaudissements nourris des membres de la commission)

- au poste de Rapporteur général : YARO Mamadou,

(Applaudissements nourris des membres de la commission)

- au poste de 1er Secrétaire : Mme KONSEIBO/TIENDREBEOGO Félicienne Marie Pélagie,

(Applaudissements nourris des membres de la commission)

- au poste de 2e Secrétaire : monsieur HAMA Ly.

(Applaudissements nourris des membres de la commission)

Je porte à votre connaissance que, conformément aux dispositions de l'article 38, alinéa 4 du Règlement de l'Assemblée législative de transition : « *Toute opposition à cette liste de candidature devrait me parvenir par écrit 01 heure après la formalité d'affichage* ».

Aucune opposition n'étant parvenue à la présidence de l'Assemblée législative de transition, nous considérons que la Commission des Finances et du Budget a approuvé la composition du bureau tel que je viens de décliner.

Je remercie les membres de la COMFIB et les invite à rester dans les environs, mais avant de vous libérer, permettez-moi de dire un mot. Votre commission va être mobilisée incessamment. Vous le savez bien, le budget de l'année 2023 est une priorité d'urgence absolue. En rapport avec le gouvernement, ce budget doit être déposé sur le bureau de l'Assemblée législative de transition dans les prochains jours.

Vous serez appelés et nous savons compter sur vous afin que ce budget soit adopté dans les délais. Vous êtes des financiers, vous saviez plus que moi, qu'un budget mis en vigueur par voie d'ordonnance n'est pas très appréciable.

Je sais alors compter sur vous afin que ce travail soit accompli dans les meilleurs délais. Au-delà, je sais compter sur vous pour toutes les questions concernant les finances du Burkina Faso.

Il en sera de même du contrôle de l'action gouvernementale sur ces aspects-là. Sur ce, mesdames et messieurs les députés, honorables collègues, je vous remercie et vous invite à ne pas vous éloigner.

(Applaudissements nourris des membres de la commission)

Merci, à tout à l'heure.

Messieurs les huissiers faites entrer les députés inscrits à la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et de la Sécurité (CAEDS).

(Les députés membres de la COMFIB se retirent pendant que ceux de la CAEDS s'installent)

Honorables collègues, je m'en vais donner lecture des membres de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et de la Sécurité (CAEDS) et ensuite nous examinerons le bureau. Sont inscrits dans la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et de la Sécurité les députés dont les noms suivent :

- ZOUNGRANA Daniel ;
- TRAORE Thomas ;
- THIOMBIANO Y. Fayçal Harold ;
- SAWADOGO Moussa ;
- TRAORE Boureima ;
- BAKO Wilfried Prosper ;
- DIALLO Ousmane ;
- SOMA Abdoulaye ;
- SAWADOGO P. Edouard ;
- COULIBALY Sié François d'Assises ;
- OUEDRAOGO/COMPAORE Sabine ;
- GANSONRE Marc Bertin ;
- COULIBALY Sibiri ;
- BIKIENGA Boubacar.

Mesdames et messieurs les députés, voici les candidats aux postes de responsabilité au sein du bureau de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et de la Sécurité (CAEDS) :

- au poste de Président : ZOUNGRANA Daniel,

(Applaudissements nourris des membres de la commission)

- au poste de Vice-président : TRAORE Thomas,

(Applaudissements nourris des membres de la commission)

- au poste de 1er Secrétaire : THIOMBIANO Y. Fayçal Harold,

(Applaudissements nourris des membres de la commission)

- au poste de 2e Secrétaire : SAWADOGO Moussa.

(Applaudissements nourris des membres de la commission)

Je porte à votre connaissance que, conformément aux dispositions de l'article 38, alinéa 4 du Règlement de l'Assemblée législative de transition, toute opposition à cette liste de candidature devait me parvenir par écrit 01 heure après la formalité d'affichage.

Aucune opposition n'étant pas parvenue à la présidence de l'Assemblée législative de transition, nous considérons que la commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité a approuvé la composition de son bureau. Donc le bureau est composé tel que je viens de décliner.

Je remercie les membres de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et de la Sécurité (CAEDS) et les invite à rester dans les environs. Mais avant de vous libérer, permettez-moi de dire un mot par rapport à la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et de la Sécurité.

Nous sommes dans un contexte difficile et il échoit à cette commission d'être le bras technique de l'Assemblée législative de transition sur toutes les questions sécuritaires. Je sais compter sur cette commission pour interpeller le gouvernement sur tout fait entrant dans le cadre de la sécurité afin que nous jouions notre rôle.

S'il y a un évènement qui se produit, il revient à cette commission, soit de formuler par exemple des questions écrites, soit d'aller dans une mission d'information ou beaucoup plus en profondeur dans les commissions d'enquêtes parlementaires, afin que nous apportions notre contribution à la lutte contre le terrorisme. Du reste, c'est cette question sécuritaire qui nous réunit ici.

Je vous remercie et je vous demande de ne pas vous éloigner parce que nous allons nous retrouver tout à l'heure.

Merci beaucoup.

Messieurs les huissiers faites entrer les députés inscrits dans la Commission du Genre, de la Santé, de l'Action sociale et humanitaire (CGSASH).

(Les députés de la CAEDS se retirent pendant que ceux de la CGSASH s'installent)

Chers collègues députés, je m'en vais donner lecture de la liste des députés inscrits à la Commission du Genre, de la Santé, de l'Action sociale et humanitaire. Sont inscrits les députés :

- TIENDREBEOGO/KALENZAGA Marie Angèle ;
- SOME Yiompouen Aimé ;
- BAILOU Bénédicte Assita Françoise Romaine ;
- SAWADOGO Abdoulaye ;
- BAMOUNI/KANSONO Esther ;
- OUEDRAOGO Youssouf ;
- BARRY Moctar Sidiki ;
- TINDANO Yentema Arnaud,
- BALBONE Boubacar ;
- KY Drissa ;
- OUEDRAOGO Souleymane ;
- GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent.

Mesdames et messieurs les députés, voici les candidats aux postes de responsabilités au sein de la Commission du Genre, de la Santé, de l'Action sociale et humanitaire :

- au poste de Présidente : Madame TIENDREBEOGO/KALENZAGA Marie Angèle ;

(Applaudissements nourris des membres de la commission)

- au poste de Vice-président : monsieur SOME Yiompouen Aimé ;

(Applaudissements nourris des membres de la commission)

- au poste de 1er Secrétaire : madame BAILOU Bénédicte Assita Françoise Romaine ;

(Applaudissements nourris des membres de la commission)

- au poste de 2e Secrétaire : monsieur SAWADOGO Abdoulaye.

(Applaudissements nourris des membres de la commission)

Je porte à votre connaissance que, conformément aux dispositions de l'article 38, alinéa 4 du Règlement de l'Assemblée législative de transition, toute opposition à cette liste de candidature devait me parvenir par écrit une heure après la formalité d'affichage.

Aucune opposition n'étant parvenue à la présidence de l'Assemblée législative de transition, nous considérons que la Commission du Genre, de la Santé, de l'Action sociale et humanitaire a approuvé la composition de son bureau.

Sont élus au bureau de la Commission du Genre, de la Santé, de l'Action sociale et humanitaire les députés dont les noms viennent d'être cités avec les postes respectifs.

(Applaudissements nourris des membres de la commission)

Je remercie les membres de la Commission du Genre, de la Santé, de l'Action sociale et humanitaire (CGSASH) et les invite à ne pas s'éloigner de l'hémicycle mais avant, permettez-moi de dire un mot.

La Commission du Genre, de la Santé, de l'Action sociale et humanitaire, les femmes, les jeunes, les personnes vivant avec un handicap, la santé, l'humanitaire, vous êtes à la croisée de plusieurs attentes. Nous savons compter sur votre commission, afin que ces attentes puissent trouver au moins des débuts de solution sous notre législature.

Sur ce, je vous demande de ne pas vous éloigner, parce que nous allons nous retrouver tout à l'heure.

(Les députés de la CGSASH se retirent de l'hémicycle ceux de la Commission du Développement durable s'installent)

Honorables collègues, je m'en vais donner lecture de la liste des députés membres de la Commission du Développement durable (CDD). Sont inscrits dans cette commission les députés :

- KONE Moussa ;
- TUINA Kanibé ;
- SIDIBE Mariam ;
- HIEN Diédon Alain ;
- DAMIEN/YOUL Ini Inkouraba ;
- BONZI Nonyeza ;
- KABRE Kalifa ;
- KABRE Aboubacar ;
- ZONGO Kiswensida Evariste ;
- ZONGO Sayouba ;
- NIGNAN Dida ;
- SAWADOGO Tegwendé Isidore.

Mesdames et messieurs les députés, voici les candidats aux postes de responsabilité, au sein du bureau de la Commission du Développement durable :

- au poste de Président : monsieur KONE Moussa,

(Applaudissements nourris des membres de la commission)

- au poste de Vice-président : monsieur TUINA Kanibé,

(Applaudissements nourris des membres de la commission)

- au poste de 1er Secrétaire : madame SIDIBE Mariam,

(Applaudissements nourris des membres de la commission)

- au poste de 2e Secrétaire : monsieur HIEN Diédon Alain.

(Applaudissements nourris des membres de la commission)

Je porte à votre connaissance que, conformément aux dispositions de l'article 38, alinéa 4 du Règlement de l'Assemblée législative de transition, toute opposition à cette liste de candidature devait me parvenir par écrit une heure après la formalité d'affichage.

Aucune opposition n'étant parvenue à la présidence de l'Assemblée législative de transition, nous considérons que la Commission du développement durable a approuvé la composition de son bureau.

Sont donc élus au bureau de la Commission du Développement durable les députés dont je viens de décliner les identités avec les postes respectifs.

Je remercie les membres de la Commission du Développement durable et avant de faire appel aux autres députés, permettez-moi de dire un mot sur la Commission du Développement durable qui est à la croisée du monde rural mais aussi du monde des affaires. Puisque relèvent aussi de cette commission, certaines questions lancinantes telles que le secteur minier. Il est attendu de votre commission et surtout de vous, que vous soyez des acteurs pour éclairer la plénière sur les questions du secteur privé, agricole, etc. On sait compter sur vous pour un travail efficace afin d'aider le gouvernement dans le contrôle que nous devons faire de leurs actions.

Nous avons vu que le gouvernement a lancé un programme d'urgence en matière agricole, nous devons pouvoir, dans le contrôle de l'action gouvernementale, interpeller afin de nous assurer que ce programme profite à notre population.

Nous devons pouvoir aussi interpeller le gouvernement par rapport au secteur privé, au monde des affaires, au secteur minier, etc. C'est votre rôle en tant que bras technique de l'Assemblée législative de transition dans ce domaine.

Je vous remercie et nous allons demander aux huissiers de faire rentrer tous les autres collègues.

(Après le retour de tous les députés au sein de l'hémicycle)

Mesdames et messieurs les députés, les cinq commissions générales viennent de procéder à la mise en place de leur bureau respectif et les différents bureaux élus se composent ainsi qu'il suit :

Le Bureau de la Commission des Affaires générales, institutionnelles et des Droits humains (CAGIDH) :

- Président : OUEDRAOGO Bangré Levis,

(Applaudissements nourris de l'ensemble des députés)

- Vice-président : GUITI Lassina,

(Applaudissements nourris de l'ensemble des députés)

- 1er Secrétaire : OUEDRAOGO Adama Yasser,

(Applaudissements nourris de l'ensemble des députés)

- 2e Secrétaire : TAPSOBA Lin Désiré.

(Applaudissements nourris de l'ensemble des députés)

Le bureau de la Commission des Finances et du Budget (COMFIB) se compose ainsi qu'il suit :

- Président : NOMBO Moussa,

(Applaudissements nourris de l'ensemble des députés)

- Vice-président : SANOGO Drissa,

(Applaudissements nourris de l'ensemble des députés)

- Rapporteur général : YARO Mamadou,

(Applaudissements nourris de l'ensemble des députés)

- 1er Secrétaire : KONSEIBO/TIENDREBEOGO Félicienne Marie Pélagie,

(Applaudissements nourris de l'ensemble des députés)

- 2e Secrétaire : HAMA Ly.

(Applaudissements nourris de l'ensemble des députés)

Le bureau de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et de la Sécurité (CAEDS) se compose ainsi qu'il suit :

- Président : ZOUNGRANA Daniel,

(Applaudissements nourris de l'ensemble des députés)

- Vice-président : TRAORE Thomas,

(Applaudissements nourris de l'ensemble des députés)

- 1er Secrétaire : THIOMBIANO Y. Fayçal Harold,

(Applaudissements nourris de l'ensemble des députés)

- 2e Secrétaire : SAWADOGO Moussa.

(Applaudissements nourris de l'ensemble des députés)

Le bureau de la Commission du Genre, de la Santé, de l'Action sociale et humanitaire (CGSASH) se compose ainsi qu'il suit :

- Présidente : TIENDREBEOGO/KALENZAGA Marie Angèle,

(Applaudissements nourris de l'ensemble des députés)

- Vice-président : SOME Yiompouen Aimé,

(Applaudissements nourris de l'ensemble des députés)

- 1er Secrétaire : BAILOU Bénédicte Assita Françoise Romaine,

(Applaudissements nourris de l'ensemble des députés)

- 2e Secrétaire : SAWADOGO Abdoulaye,

(Applaudissements nourris de l'ensemble des députés)

Le bureau de la Commission du Développement durable (CDD) se compose ainsi qu'il suit :

- Président : KONE Moussa,

(Applaudissements nourris de l'ensemble des députés)

- Vice-président : TUINA Kanibé,

(Applaudissements nourris de l'ensemble des députés)

- 1er Secrétaire : SIDIBE Mariam

(Applaudissements nourris de l'ensemble des députés)

- 2e Secrétaire : HIEN Diédon Alain.

(Applaudissements nourris de l'ensemble des députés)

Il en a été ainsi décidé.

Je félicite les différents présidents et présidentes des commissions générales ainsi que les autres membres de bureau pour leur élection. Cela constitue une marque de confiance placée en vous par vos collègues députés.

Je vous souhaite une bonne réussite durant votre mandat, je voudrais aussi relever que ce soir il n'y a ni gagnant ni perdant. C'est nous tous, députés, qui sortons grandis en mettant en place ce bureau et ces commissions générales.

Personnalités désignées par le chef de l'Etat, Forces de défense et de sécurité, Forces vives des régions, Partis et mouvements politiques, Organisation de la société civile. Dans la diversité, nous devons toujours agir afin que la société burkinabè se reconnaisse en nous dans l'union et la cohésion, malgré nos diversités.

Nous montrons à travers cet acte que la transition peut compter sur l'Assemblée législative de transition. Je sais toujours compter sur votre compréhension et cette cohésion.

Je voudrais aussi dire merci à nos deux plus jeunes députés qui remplissent les fonctions de secrétaires de séance et qui m'ont assisté depuis le 11 novembre 2022, date de notre installation. Je n'oublie bien sûr pas le doyen d'âge qui a présidé la séance d'installation.

Pour terminer, je voudrais remercier l'ensemble des honorables députés, remercier l'ensemble du personnel parlementaire, sans oublier la sécurité et surtout les hommes de la presse qui nous accompagnent tous les jours.

Notre ordre du jour, mesdames et messieurs les députés, est épuisé. La date de notre prochaine séance plénière vous sera communiquée ultérieurement.

Mais avant de lever la séance, permettez-moi de donner une information. Il est prévu une formation pour les députés afin de nous permettre de remplir convenablement notre rôle, dès le jeudi et le vendredi à partir de 09 heures.

Le bureau est convoqué pour une réunion dès demain à partir de 14 heures.

La séance est levée.

-Il est 17 heures 19 minutes-

Ainsi fait et délibéré en séance publique,
à Ouagadougou, le 22 novembre 2022.

Le Président de séance

Ousmane BOUGOUMA
Président de l'Assemblée législative de transition

Le Secrétaire de séance

THIOMBIANO Y. Fayçal Harold
Secrétaire de séance